

- **Législation européenne contre la déforestation**

La EU Deforestation Regulation, en abrégé EUDR - [règlement \(UE\) 2023/1115](#) - a été publiée le 9 juin 2023. Ce règlement interdira, entre autres, l'importation dans l'Union européenne de cacao et de chocolat, d'huile de palme et de soja provenant de zones déboisées après le 31 décembre 2020, ainsi que leur exportation.

Cette législation entrera en vigueur le 30 décembre 2024 et, pour les petites entreprises, le 30 juin 2025.

L'interdiction de mettre les produits concernés sur le marché ou de les exporter est au cœur du règlement, à moins qu'il ne soit prouvé que

1. les produits ne peuvent être liés à la déforestation ou à la dégradation des forêts, la date de référence étant fixée au 31/12/2020
2. les produits ont été fabriqués dans le respect de la législation locale du pays d'origine
3. les produits sont pourvus d'une déclaration de diligence raisonnée attestant que le risque de déforestation est négligeable. Concrètement, il s'agit de trois exigences en matière de diligence raisonnée :
 - collecter et fournir des données et des informations qui répondent aux exigences en matière d'information spécifiées dans le règlement
Exemple : la traçabilité complète avec géolocalisation jusqu'au lieu de production (parcelle de terrain)
 - réaliser une analyse de risque
 - élaborer des mesures d'atténuation des risques

La Commission européenne a publié une [FAQ](#) et mis en place un système d'information, dans lequel des informations obligatoires, telles que l'origine (géolocalisation) et la déclaration de diligence raisonnée des matières premières, doivent être communiquées au moment de l'importation et/ou de l'exportation des matières premières et des produits finis concernés.

Si vous n'importez pas vous-même ces produits dans l'UE, votre fournisseur (par exemple, un fabricant de chocolat de couverture) devra vous fournir ces informations.

La EUDR apporte des changements profonds pour tous les acteurs du secteur du chocolat. C'est pourquoi Choprabisco, en collaboration avec Caobisco et Fevia, suit de près l'évolution de la situation. Les membres peuvent donc toujours s'adresser à nous pour obtenir des informations sur les obligations légales et leur mise en pratique.